

DURÉE ET DATES
5 JOURS - 35 HEURES
FORMATION SUR MESURE
> DATES A DÉTERMINER
...

**MANAGEMENT
DES HOMMES**

///

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE CSE : FORMATION INITIALE

///

Contact Inscriptions

Catherine
Guyon
06.64.19.28.27
c.guyon@nievre.cci.fr

TARIFS

Sur mesure

NOUS CONSULTER

Le Campus by CCI Nièvre
74, Rue Faidherbe - 58000 NEVERS
E-mail : formation@nievre.cci.fr
Site Internet : nievre.cci.fr



LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE CSE : FORMATION INITIALE

PUBLIC

Membres élus du CSE traitant des problématiques de sécurité et conditions de travail (+11 salariés).

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis particulier

OBJECTIFS

Maîtriser les rôles et attributions du CSE ou du CSSCT dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le stagiaire sera en mesure de :

- Connaître les rôles et attributions
- Distinguer les attributions en matière de réclamations et attributions économiques et professionnelles
- Mettre en place un CSE
- Appréhender les aspects juridiques et social.

PROGRAMME

Jour 1 : Fondamentaux et cadre réglementaire

- Historique du CHSCT et création du CSE
- Cadre juridique et réglementaire du CSE
- Mise en place, composition, missions et moyens du CSE
- Réunions, fonctionnement et articulation avec les autres instances
- Acteurs internes et externes de la prévention

Jour 2 : Santé et sécurité au travail – Notions clés

- Définitions : AT, MP, accidents de trajet et de mission
- Enjeux et conséquences pour les salariés et l'entreprise
- Processus menant à l'AT ou à la MP
- Formalités administratives et qualification
- Responsabilités civile et pénale

Jour 3 : Statistiques, indicateurs et prévention

- Lecture de statistiques AT / MP
- Tableaux de maladies professionnelles
- Indicateurs statistiques & Comités Techniques Nationaux
- Compte Professionnel de Prévention
- Principes généraux de prévention

MÉTHODES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances, échanges, mise en situation. Les stagiaires développent des aptitudes et savoirs être, transportables dans leurs missions de préventeurs au sein du CSE.

Test pratiques durant la formation

ANIMATEUR

Cette formation est assurée par un spécialiste du domaine avec une expérience significative en entreprise et de pédagogie en formation

Nos formateurs sont sélectionnés et référencés selon un processus Qualité

SUIVI ET ÉVALUATION

Une attestation d'assiduité, une copie de la feuille d'émarginage, un questionnaire de satisfaction ainsi qu'un questionnaire d'auto-évaluation pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation sont remis aux stagiaires en fin de journée.

Jour 4 : Évaluation des risques et outils

- Risques professionnels : panorama complet
- DUERP : objectifs, méthodes d'évaluation
- Documents accessibles au CSE
- Documents spécifiques en santé et sécurité
- Outils d'analyse : initiation à l'arbre des causes (INRS)

Jour 5 : Mise en pratique et synthèse

- Étude de cas ou mise en situation concrète (enquête suite à un accident)
- Analyse collective à partir de la méthode INRS
- Plan d'action local ou sectoriel du CSE
- Questions / réponses – retours d'expériences
- Évaluation des acquis et de la satisfaction